



**Revue Internationale de Langue,  
Littérature, Culture et Civilisation**

**Actes du colloque international**

**Vol. 4 N°2, 26 août 2024  
ISSN : 2709-5487**

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture  
et Civilisation

NUMERO SPECIAL

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES  
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A L'UNIVERSITE  
DE KARA

VOLUME 4, N°2

Thème général : *Langues maternelles : terrains,  
méthodes et enjeux*

Revue annuelle multilingue  
Multilingual Annual Journal

[www.larelicca.com](http://www.larelicca.com)

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Lomé-TOGO

## ***Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation***

Directeur de publication : Professeur Ataféi PEWISSI

Directeur de rédaction : Monsieur Paméssou WALLA (MC)

Directeur adjoint de rédaction : Professeur Mafobatchie NANTOB

### **Comité scientifique et de lecture du colloque**

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlpe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;

Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;

Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Faso ;

Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;  
Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Yentougla MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;  
Monsieur Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara,  
Togo ;  
Monsieur Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara,  
Togo ;  
Monsieur Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Monsieur Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Monsieur Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi,  
Bénin ;  
Monsieur Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-  
Calavi, Bénin ;  
Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;  
Monsieur Ghabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

## **Comité d'organisation**

### ***Président***

Laré KANTCHOA Laré, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

### ***Vice président***

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

### ***Membres***

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant

Monsieur Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

### **Secrétariat de la revue**

Monsieur Komi BAFANA (MC), Monsieur Essobiyou SIRO (MC) Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Akponi TARNO (MA), Dr Eyanawa TCHEKI.

### **Infographie & Montage**

Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

**Contacts :** (+228) 90284891/91643242/92411793

**Email :** [larellicca2017@gmail.com](mailto:larellicca2017@gmail.com)

© LaReLLiCCA, 26 août 2024

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Tous droits réservés

## Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

*RILLiCC* met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,

Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.  
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

## *Ligne éditoriale*

### **NORMES D'ÉDITION DES ACTES DU COLLOQUE (NORCAMES/LSH)**

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

## **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

## **Recommandations complémentaires**

**Volume** : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,5 pour le reste du texte.

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Seuls les titres et sous-titres sont à mettre en gras.

### Ordre logique du texte

Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter :

- un titre en caractère d'imprimerie : il doit être expressif, d'actualité et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français ou français-anglais, selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Le résumé ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphabétiques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.

-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations...

### **Tableaux, schémas et illustrations**

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

## SOMMAIRE

<b>LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE</b>	<b>1</b>
Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùrà <sup>m</sup>	
BEOGO Madou	3
Morphosyntaxe des verbes statifs du marka	
DAO Nébremy	31
Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique	
N'ZI Koffi Fulgence	47
<b>LINGUISTIQUE APPLIQUEE</b>	<b>59</b>
La langue maternelle dans la préservation de l'architecture traditionnelle	
Baoulé	
ATTADÉ Kouakou Faustin	61
La médiatisation des langues maternelles et la sauvegarde des valeurs culturelles dans l'Extrême-Nord Cameroun	
BACHIROU Boubakari	85
La prohibition des langues togolaises en milieu scolaire de 1922 aux années 1950	
BAFEI Abaï	109
Sémantacité des proverbes dans la chanson <i>Mak daore</i> de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino	
BELEM Hamidou	127
La langue moore comme instrument d'alliage des littératures orale et écrite : l'exemple du conteur Ousseni Nikiéma	
GARBA Wendmy Désiré	143
Place de la langue baatonu dans la socialisation des enfants à Parakou au Benin	
GUERA CHABI YORO Yarou & BABADJIDE Charles Lambert	159
La contribution du logiciel heuristique à la conservation des langues ivoiriennes : le cas du betine	
KAKOU Foba Antoine	177
Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles	
LE BI Le Patrice	193
L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré	
ZAGRE Dieu-Donné	203

<b>LITTÉRATURE</b>	<b>227</b>
Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans <i>Allah n'est pas obligé</i> de Ahmadou Kourouma	
DAILA Babou	229
Stylistique et sociopoétique de l'hétéroglossie dans <i>Silence, on développe</i> et <i>Les naufragés de l'intelligence</i> de Jean-Marie Adé Adiaffi	
BROU Konan Luc Stéphane & COULIBALY Daouda	245
L'utilisation de la langue moore dans <i>Le procès du muet</i> de Patrick G. Ilboudo : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore	
SAWADOGO/ BOUGOUM Fati	267

# **LINGUISTIQUE APPLIQUEE**

# L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré

ZAGRE Dieu-Donné

[dieudonnezagre084@gmail.com](mailto:dieudonnezagre084@gmail.com)

Reçu le : 17/04/2024    Accepté le : 19/05/2024    Publié le : 26/08/2024

## Résumé :

La notion de deixis sociale renvoie à l'emploi d'une unité linguistique dont la référenciation au référent fait intervenir le statut social des interlocuteurs. En langue mooré, nous distinguons la deixis sociale relationnelle de la deixis sociale absolue. L'objet de notre étude est d'identifier les marqueurs déictiques de la langue qui expriment ces types de deixis sociale et de les décrire au double plan morphosyntaxique et sémantico-référentielle. Notre travail vise deux (02) objectifs : (1) décrire les caractéristiques morphosyntaxiques des marqueurs de la deixis sociale relationnelle et absolue en mooré ; (2) décrire les caractéristiques sémantico-référentielles de ces différents marqueurs. Pour y arriver, nous exploitons la théorie de l'énonciation de É. Benveniste (1966 ; 1974) et de C. Kerbrat-Orecchioni (1980). L'étude révèle que les pronoms personnels de 2<sup>e</sup> personnes du singulier (*f*, *fo*, *foom*) et du pluriel (*y*, *yā*, *yāmba*), qui traduisent le tutoiement et le vouvoiement expriment la deixis sociale relationnelle, tandis que des expressions consacrées comme *naaba* et *tumaa* (des formules de réponse) expriment la deixis sociale absolue.

**Mots clés :** Énonciation, deixis sociale, pronoms, référenciation, langue mooré

## Abstract:

The notion of social deixis refers to the use of a linguistic unit whose referencing to the referent involves the social status of the interlocutors. In Mooré, we distinguish relational social deixis from absolute social deixis. Our study aims to identify the deictic markers of the language that express these types of social deixis and to describe them at both the morphosyntactic and semantic-referential levels. Our work has two (02) objectives: (1) to describe the morphosyntactic characteristics of markers of relational and absolute social deixis in Mooré; (2) to describe the semantic-referential characteristics of these different markers. To achieve this, we draw on the enunciation theory of É. Benveniste (1966; 1974) and C. Kerbrat-Orecchioni (1980). The study reveals that 2nd person singular (*f*, *fo*, *foom*) and plural (*y*, *yā*, *yāmba*) personal pronouns, which

refer to *tu* and *vous*, express relational social deixis, while consecrated expressions such as *naaba* and *tumaa* (response formulas) express absolute social deixis.

**Keywords:** Enunciation, social deixis, pronouns, referencing, Mooré language

## **Introduction**

Notre travail s'inscrit dans le domaine de la linguistique de l'énonciation. L'énonciation comme domaine de recherche linguistique vise à identifier et décrire les unités linguistiques qui permettent d'actualiser la langue. Nos auteurs de référence sont É. Benveniste (1966 ; 1974) et C. Kerbrat-Orecchioni (1980). La deixis désigne les formes linguistiques servant aux opérations de monstration, de désignation et d'ostension dans une situation de communication donnée. Quant à la deixis sociale, elle renvoie aux expressions référentielles qui font intervenir le statut social des interlocuteurs dans le discours.

Notre problématique de recherche s'articule autour des questions et objectifs suivants : quels sont les déictiques en mooré qui expriment la deixis sociale ? Et quelles sont leurs caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles ? Ces questions nous permettent de formuler les deux (02) objectifs qui suivent : (1) décrire les caractéristiques morphosyntaxiques des marqueurs de la deixis sociale relationnelle et absolue (2) Analyser les caractéristiques sémantico-référentielles de ces différents marqueurs.

Sur le plan méthodologique, notre corpus d'étude porte sur le mooré, une langue du type gur appartenant au groupe de langues Oti-volta occidental de la famille voltaïque des langues Niger-Congo selon les travaux de G. Manessy (1975). Pour constituer ce corpus nous avons exploité les données de D.-D. Zagre (2018) dans les annexes de sa thèse de Doctorat. En sus, nous avons élaboré un questionnaire lexical en français et comportant aussi des énoncés simples où figurent les marqueurs de la deixis sociale. Ce questionnaire d'une soixantaine (60) de lexies et d'énoncés a été soumis à deux (02) informateurs locuteurs natifs de la langue pour traduction en langue nationale mooré. Nous avons-nous même transcrit le corpus manuellement en nous référant à P. Balima

(2022) et à Z. N. Kabore (2020). Les tons sont notés, le ton haut est représenté par l'accent aigu ( ´ ) et le ton bas par l'accent grave ( ` ).

Pour l'analyse de nos données nous nous inspirons du « plan de description des pronoms personnels » de A. Keita (2012). Ce plan d'analyse est conçu pour la description des pronoms personnels, qui sont des déictiques. Il comprend deux (02) niveaux d'analyse : le niveau morphosyntaxique et le niveau sémantico-référentiel. Le niveau morphosyntaxique est un niveau de définition taxinomique et fonctionnelle des mots. À ce niveau, il s'agit de décrire les mots au plan morphologique et au plan syntaxique. Le second niveau traite de la valeur référentielle des unités lexicales, c'est-à-dire la relation entre ces unités et les réalités extralinguistiques auxquelles elles renvoient. En conformité aux objectifs fixés pour l'étude, nos analyses s'articulent autour de deux (02) grands points : la description morphosyntaxique des marqueurs de la deixis sociale d'une part et l'analyse sémantico-référentielle de ces mêmes marqueurs.

## **1. Description morphosyntaxique des marqueurs de la deixis sociale relationnelle**

Dans ce paragraphe nous décrivons les caractéristiques morphosyntaxiques des marqueurs de la deixis sociale relationnelle d'une part et celles des marqueurs de la deixis sociale absolue d'autre part.

### **1.1. Description morphosyntaxique des marqueurs de la deixis sociale relationnelle**

La deixis sociale relationnelle est exprimée au moyen du pronom de la 2e personne du singulier *f*, *fo*, *foom* « tu, toi » qui exprime le tutoiement et du pronom de la deuxième personne du pluriel *y*, *yā*, *yāmba* « vous », qui exprime le vouvoiement. À ces deux (02) catégories de pronoms personnels s'ajoute le pronom de la troisième personne du pluriel *b*, *ba*, *bāmba* « ils, eux » qui exprime le respect.

Pour mieux rendre compte des caractéristiques morphosyntaxiques de ces trois (03) catégories de pronoms, nous allons tout d'abord présenter le système pronominal des pronoms de la langue dans ce tableau

Position de sujet (avant le verbe)		Position d'objet (après le verbe)		
Forme réduite Ou brève	Forme non réduite	Forme réduite ou brève	Forme moyenne	Forme non réduite
<i>m</i> (je)	<i>mam</i> (je)	<i>m</i> (me)	<i>ma</i> (moi)	<i>maam</i> (moi)
<i>f</i> (tu)	<i>foo</i> (tu)	<i>f</i> (te)	<i>fo</i> (toi)	<i>foom</i> (toi)
<i>a</i> (il/elle)	<i>yě /yěnda</i> (il/elle)	<i>a</i> (le/la)	<i>a</i> (lui/elle)	<i>yě / yěnda</i> (lui/elle)
<i>d</i> (nous)	<i>tōndo</i> (nous)	<i>d</i> (nous)	<i>do</i> (nous)	<i>tōndo</i> (nous)
<i>y</i> (vous)	<i>yāmba</i> (vous)	<i>y</i> (vous)	<i>yā</i> (vous)	<i>yāmba</i> (vous)
<i>b</i> (ils)	<i>bāmba</i> (ils)	<i>b</i> (les)	<i>ba</i> (eux)	<i>bāmba</i> (eux)

synoptique :

### Tableau des pronoms personnels du mooré (Zagre 2018, p. 186)

Ce tableau qui présente les formes des pronoms personnels du mooré montre que dans la langue, chaque pronom personnel a plusieurs formes morphologiques. Ces formes assument des fonctions syntaxiques diverses selon la position qu'elles occupent dans l'énoncé, par rapport au verbe et en fonction de leur contexte d'emploi dans le discours. Ces différentes formes expriment aussi des valeurs expressives et pragmatiques diverses en fonction de leurs emplois dans l'énoncé. Dans les lignes qui suivent, nous nous intéressons aux caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles des pronoms personnels qui expriment la deixis sociale relationnelle, notamment celui de la 2<sup>e</sup> personne du singulier *f*, *fo*, *foom* « tu », celui de la deuxième personne du pluriel *y*, *yā*, *yāmba* « vous », et le pronom de la troisième personne du pluriel *b*, *ba*, *bāmba* « ils ; eux ».

#### 1.1.1. Description morphosyntaxique du pronom de la deuxième personne du singulier *f*, *fo*, *foom* « tu »

Nous ne traitons pas de la description suprasegmentale des pronoms car le ton est variable dans le discours selon la position syntaxique des unités linguistiques. De ce fait, nous mettons l'accent sur la description

segmentale, la position syntaxique dans l'énoncé, le rôle syntaxique assumé.

### 1.1.1.1. Description segmentale

À ce niveau, nous traitons dans l'ordre de la structure syllabique, des formes et des variantes.

#### ○ Structure syllabique

Les formes du pronom de la deuxième personne du singulier *f*, *fo*, *foom* « *tu* » sont monosyllabiques. Leurs structures syllabiques sont les suivantes :

C : *f* ;

CV : *fo* ;

CV<sub>1</sub>V<sub>2</sub>(C) : *fo(m)*

#### ○ Morphologie

*f* et *fo* sont non segmentables. Elles sont alors les formes simples du pronom de la deuxième personne du singulier. La forme *foo* ~ *foom* est complexe. En effet, elle comporte le radical *fo-* qui correspond à la forme simple *fo*. La deuxième voyelle *-o-* résulte d'un phénomène morphophonologique d'allongement vocalique. Sa variante *foom*, en plus de comporter l'allongement vocalique, comporte le classificateur *-m*.

Les formes *f*, *fo* et *fo(m)* sont des variantes morphologiques du pronom de la deuxième personne du singulier. En outre, *fo* peut être réalisé *fu* en fonction du contexte. En effet, en position postverbale, *fo* devient *fu* après un verbe dont le radical comporte les voyelles *i*, *ĩ*, *u*, *ũ* :

(1) a) *tì m̀ sík fú* « Que je t'aide à te décharger. »

/rel/moi/décharger/toi/

b) à *gũ fú* « Qu'il te protège. »

/il/protéger/toi/

Enfin, *foo* et *foom* sont des variantes dialectales. Mais la forme la plus usitée est *foo*, que l'on retrouve dans tous les dialectes du mooré. La variante *foom* est employée essentiellement dans le dialecte du Centre et du Centre-Est. Dans ces dialectes, les deux formes s'alternent sans aucune nuance.

### 1.1.1.2. Description syntaxique

Dans ce paragraphe, nous traitons de la distribution, du rôle syntaxique et de la syntagmation du pronom de la deuxième personne du singulier.

#### ○ Distribution

La distribution concerne la position du pronom par rapport au verbe. De ce fait, toutes les formes de la deuxième personne du singulier *f*, *fo* et *foo(m)* sont aptes à apparaître en position pré et postverbale.

- en position préverbale :

(2) a) **fò** rábdà yáe ? = **f** rábdà yáe ? « Où vas-tu ? »  
/tu/aller/où/

Cet exemple illustre bien le fait que les formes brèves *f* et *fo* apparaissant en position préverbale. Lorsque la forme *foom~foo* apparaît dans la même position syntaxique, elle est nécessairement mise en relief à l'aide des relateurs *n* ou *la*.

b) **foom** ñ ná ñ kéng wèogá « C'est toi qui partiras au champ. »  
/toi/rel./fut./rel/partir/champ/

- en position postverbale :

(3) a) tí ñ sǒng **fó** « Que je t'aide. »  
/rel./je/aider/toi/

b) ànd ñ bóol **fó** ? « Qui est-ce qui t'a appelé ? »  
/qui/rel./appeler/toi

d) wénd ñà n káos foo « Dieu te fasse durer (te prête longue vie). »  
/Dieu/fut./rel/durer/toi/

○ **Rôles syntaxiques assumés**

Comme tous les pronoms personnels de la langue, les formes du pronom de la deuxième personne du singulier jouent les rôles syntaxiques de sujet (S), d'objet (O), d'objet second (OS) et de circonstant (C).

- *Rôle syntaxique de sujet :*

(4) a) **fò** rábdà yáe ? = **f** rábdà yáe ? « Où vas-tu ? »  
 /tu/aller/où/ S

S

b) **fòo** ò ná í kěng wèooǵá « C'est toi qui partiras au champ. »

/toi/rel./fut./rel/partir/champ/

S

- *Rôle syntaxique d'objet :*

(5) a) tì ò sǒng **fó** « Que je t'aide. »  
 /rel./je/aider/**toi**/

O

b) wénd nán káooos **foo** « Dieu te fasse durer (te prête longue vie). »

/Dieu/fut./durer/**toi**/

O

- *Rôle syntaxique d'objet second :*

(6) a) rápá kǒ-**f** là kúuní « Les messieurs t'ont donné un cadeau. »  
 /messieurs/donner/**toi**/cadeau/

OS

b) bàs tì ò tàll ò wà kǒ **fó** « Laisse que je t'apporte (cela). »

/laisser/rel/je/tenir/rel/venir/donner/**toi**/

- *Rôle syntaxique de circonstant :*

Ce rôle syntaxique concerne les formes du pronom qui se construisent avec la préposition *ne* « avec » ou avec certaines séries verbales dont le sémantisme véhicule l'idée de « moyen » comme : *tall n wa* « venir avec », *tall n looge* « aller avec ». Toutes les formes *f*, *fo* et *foo* du pronom assument ce rôle syntaxique de circonstant.

(7) a) *b̀* lóog *néfó* ~ *fóo* « Qu'ils partent avec toi.»  
/ils/partir/avec/toi/

C

b) *b̀* lóog *néf* *rúndá* « Qu'ils partent avec toi aujourd'hui.»  
/ils/partir/avec/toi/aujourd'hui/

C

o **Syntagmation**

La syntagmation concerne la possibilité ou non pour le pronom personnel d'apparaître dans un syntagme d'appartenance où il exprime la possession. À ce niveau, les formes *fo* et *f* assument la fonction de complétant dans un syntagme complétif. Dans ce cas, l'ordre d'apparition des éléments du syntagme est *complétant (CA) + complété (CE)*, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

(8) a) *táll fò ráoǎ́* *ń wà* « Amène ton ami. »  
/amener/ton/ami/rel/venir avec/

CA CE

b) *táll f̂ ráoǎ́* *ń wà* « viens avec ton ami »

CA CE

La forme *foo* n'assume pas le rôle de complétant, car n'étant pas apte à apparaître dans des syntagmes d'appartenance.

Dans les lignes qui suivent nous faisons la description morphosyntaxique du pronom de la deuxième personne du pluriel.

### **1.1.2. Description morphosyntaxique du pronom de la deuxième personne du pluriel *y*, *yã*, *yãmba* « vous »**

Cette description morphosyntaxique suivra le même plan que la description du pronom de la deuxième personne du pluriel ci-dessus faite.

#### **1.1.2.1. Description segmentale**

La description segmentale prend en compte la structure syllabique, les formes et les variantes du pronom de la deuxième personne du pluriel. Les formes du pronom de la deuxième personne du pluriel sont *y*, *yã*, *yãmba* « vous ».

##### **○ Structure syllabique**

Au niveau segmental, *y* et *yã* sont de structure monosyllabique, respectivement de structure [C] et [CV]. *yãmba* est dissyllabique et est de structure : *yã*- [CV] + *-mba* [CCV].

##### **○ Morphologie**

*y* et *yã* sont non segmentables en unités significatives plus réduites. Il s'agit des formes simples du pronom. *yãmba* a une structure complexe. En effet, sa morphologie comporte :

- le radical : *yã*- [CV],
- le dérivatif : *-m*-,
- et le classificateur : *-ba* [CV].

Le radical *yã*- correspond à la forme simple *yã*. Le suffixe de classe *-ba* marque le pluriel des nominaux terminés par *-a* (suffixe de certains nominaux au singulier).

- (9) a) *pag-a* « une femme » ; *pag-ba* « des femmes »  
/femme-sg/                      /femme-pl/

b) *bag-a* « un marabout », *bag-ba* « des marabouts »

/marabout-sg/                      /marabout-pl/

*y*, *yã* et *yãmba* sont les variantes morphologiques du pronom de la deuxième personne du pluriel.

### 1.1.2.2. Description syntaxique

La description syntaxique traite de la distribution, des rôles syntaxiques et de la syntagmation du pronom de la deuxième personne du pluriel.

#### ○ **Distribution**

La distribution réfère à l'aptitude du pronom à apparaître en position préverbale ou postverbale. À ce titre, *y* et *yãmba* sont apte à apparaître aussi bien en position préverbale que postverbale. Tandis que *yã* apparaît uniquement en position postverbale.

- *En position préverbale :*

(10) (a) *ỵ wátámé* « Vous venez. »  
/vous/venir/

b) *yãmb tũudà ká* « Vous passez par ici. »  
/vous/passer/ici/

- *Position postverbale :*

*y* et *yãmba* apparaissent également en position postverbale.

(11) *yàls-y tɪ- b kō- yãmb rubo*  
/attendre/vous/rel/ils/donner/vous/nourriture/

« Attendez qu'ils vous donnent à manger. »

La forme *yã* apparaît uniquement en position postverbale.

(12) wà-y ti m rik -yã « Venez que je vous remorque. »  
/venir/vous/rel/remorquer/vous/

○ **Rôles syntaxiques assumés**

Les rôles syntaxiques assumés par ce pronom sont : sujet, d'objet, d'objet second et de circonstant.

- *Rôle syntaxique de sujet :*

Ce rôle syntaxique est assumé par les pronoms y et yãmba.

(13) a) ÿ wátámé « Vous venez. »  
/vous/venir/

S

b) **yãmb** tũuda ka « Vous passez par ici. »

/vous/passer/ici/

S

- *Rôle syntaxique d'objet :*

Ce rôle syntaxique est assumé par toutes les formes du pronom de la deuxième personne du pluriel.

(14) a) wà-y ti m rik -yã « Venez que je vous remorque. »  
/venir/vous/rel/remorquer/vous/

O

b) ti m sõng **yãmbà** « Que je vous aide, vous ! »

/rel/je/aider/vous/

O

- *Rôle syntaxique d'objet second :*

Ce rôle syntaxique est également assumé par toutes les formes du pronom de la deuxième personne du pluriel.

(15) a) tónd kisà-yámb kũun nídáaré  
/nous/offrir/vous/cadeau/la dernière fois/

OD

« Nous, nous vous avons offert un cadeau la dernière fois. »

b) ti d tall kàmbã n wà kō yã

/rel/nous/emmener/enfants/rel/venir/donner/vous/

OD

« Que nous vous emmenions les enfants. »

- *Rôle syntaxique de circonstant :*

(16) a) b loog ne-yã « Qu'ils partent avec vous. »  
/ils/partir/avec/vous/

C

b) ti-m kēng ne- y raagẽ wã « Que j'aille avec vous au marché.»

/rel/je/aller/avec/vous/marché/déf/

C

### ○ Syntagmation

La syntagmation renvoie aux aptitudes des pronoms à apparaître dans des syntagmes - mots. Ils perdent alors leur référenciation à la personne à qui ils renvoient habituellement. Le rôle syntagmatique le plus récurrent que jouent les pronoms personnels est celui de complétant.

En effet, *y* et *yãmba* assument le rôle de complétant dans des syntagmes complétifs tandis que *yã* ne le peut pas. L'ordre d'apparition des éléments du syntagme est complétant (CA) + complété (CE).

(17) a) *y sébã bée yé ?* « Où sont vos cahiers ? »  
/vos/cahiers/être/où/

CA CE

### 1.1.3. Description morphosyntaxique du pronom de la troisième personne du pluriel *b, ba, bãmba* « ils ; eux »

Ce paragraphe traite de la description segmentale et syntaxique du pronom.

#### 1.1.3.1. Description segmentale

*b* et *ba* sont les formes simples du pronom de la troisième personne du pluriel. En effet, ces deux formes sont non segmentables en unités morphologiques plus petites. La forme *bãmba*, d'une morphologie complexe, comporte les morphèmes suivants :

- le radical : *bã-*,
- le dérivatif : *-m-*
- et le suffixe de classe : *-ba*

Le radical *bã-* n'a pas d'autonomie d'emploi. Le classificateur *ba-* marque le pluriel des nominaux qui ont pour singulier le classificateur *-a*. Les trois formes *b, ba* et *bãmba* sont les variantes morphologiques du même pronom de troisième personne du pluriel.

#### 1.1.3.2. Description Syntaxique

Il s'agit de décrire la distribution, les rôles syntaxiques et la syntagmation du pronom de la troisième personne du pluriel.

○ **Distribution**

Au niveau de la distribution, *b* et *bāmba* sont aptes à apparaître à la fois en position pré et postverbale.

- *Position préverbale* :

(18) a) **bāmb** waa ka zàamé « Eux, ils sont venus ici hier. »

/ils/venir/ici/hier/

b) **b** waa ka zàamé « Ils sont venus ici hier. »

/ils/venir/ici/hier/

- *Position postverbale* :

(19) a) yǎk rúb n̄ kò-b̄ tí **b** lóogè

/enlever/rel/donner/eux/ rel/ils/partir/

« Enlève de la nourriture leur donner pour qu'ils partent. »

b) yǎnk rúb n̄ kò bǎmbá « Enlève de la nourriture donner à ceux-là »

/enlever/nourriture/rel/donner/eux/

Toujours au niveau de la distribution, *ba* apparaît généralement en position postverbale. Mais en dialecte *yaadré*, la forme pronominale *ba* peut apparaître à l'initiale absolue.

(20) páb- bà « Frappe-les. »

/frapper/les/

Pour le cas de la position initiale en *yaadré*, nous reprenons les exemples 21-a et b suivants :

(21) a) bà wàa rúndá « ils sont venus aujourd'hui »

/ils/venir/aujourd'hui/

b) bà ka sak yé « Ils ne sont pas d'accord »

/ils/nég/être d'accord/nég/

○ **Rôle syntaxique**

À l'instar des autres pronoms décrits plus haut, les rôles syntaxiques assumés par le pronom de la troisième personne du pluriel sont ceux de sujet, d'objet, d'objet second et de circonstant. Toutes les formes de ce pronom jouent ces rôles sans exception. Sans trop nous y attarder, nous donnons juste deux (02) exemples illustratifs.

- *Rôle syntaxique de sujet :*

Ce rôle syntaxique est assumé par toutes les formes du pronom de la troisième personne du pluriel.

(22) a) h wàa ká zàamé « Ils sont venus ici hier. »

/ils/venir/ici/hier/

S

b) bámb wàa ká zàamé « Eux, ils sont venus ici hier. »

/ils/venir/ici/hier/

S

- *Rôle syntaxique de circonstant :*

(23) kēng ne ba « vas-y avec eux »

/aller/avec/eux/

C

○ **Syntagmation**

Au niveau syntagmatique *b*, *ba* et *bám*ba assument le rôle de complétant dans des syntagmes complétifs où ils expriment la possession. L'ordre d'apparition des éléments du syntagme est complétant (CA) + complété (CE).

(24) a) b baaba lá yãõã      « C'est leur père celui-ci. »  
/leur/père/rel/celui-ci/

CA CE

b) bám̃b kòamb n kénge      «Leurs enfants, ils sont allés. »  
/leurs/enfants/rel/aller/

CA CE

## **1.2. Analyse pragmatique des marqueurs de la deixis sociale relationnelle**

La valeur pragmatique renvoie aux usages particuliers des pronoms. Ces usages concernent entre autres le tutoiement, le vouvoiement et le respect, ce qui permet l'expression de la deixis sociale relationnelle.

### **1.2.1. L'expression du tutoiement à travers l'emploi du pronom de la deuxième personne du singulier**

Lorsque le locuteur s'adresse à son vis-à-vis en utilisant le pronom de la deuxième personne du singulier, *f fo et foo (m)*, cela traduit une certaine familiarité entre les deux interlocuteurs. Soit l'interlocuteur est du même âge que le locuteur, soit celui-ci est plus âgé que l'interlocuteur ou alors l'interlocuteur est une femme. Il s'agit de l'expression du tutoiement. Le tutoiement est une expression de la deixis sociale relationnelle.

Le pronom de la deuxième personne du singulier est utilisé pour s'adresser à une personne familière, du même rang social que soi ou d'un rang inférieur. Selon NIKIEMA (1978 :79), on emploie généralement le pronom de la deuxième personne du singulier dans les circonstances suivantes :

- « en s'adressant à ses propres enfants ;
- en s'adressant à ses frères et sœurs de même âge que soi ou d'un âge inférieur ;

- à l'adresse de sa femme ou de la femme de ses frères ;
- en s'adressant au mari de ses sœurs ;
- en s'adressant à toute personne familière de même âge ou plus jeune que soi ».

Par exemple, en s'adressant à son petit frère, un jeune homme qui va à la chasse dans une brousse éloignée peut lui faire l'injonction suivante :

(25) a) fòo ! rá púg tónd yé « Toi ! Ne nous suis pas. »  
/toi/nég/suivre/nous/nég/

Il y a ici un rapport social d'infériorité entre le locuteur et son interlocuteur, le premier étant plus âgé que le second. C'est pourquoi il emploie le pronom *fòo* à l'adresse de son interlocuteur, son petit frère.

b) máam ne *fòom* n na n kěng ràagã « Toi et moi, nous irons au marché. »

/moi/avec/toi/rel/fut/.rel/aller/marché/

Dans cet exemple, il y a un rapport de familiarité entre les interlocuteurs ; il peut s'agir de personnes du même âge, des amis, d'une personne âgée avec une autre moins âgée, d'un homme avec sa femme, d'une femme avec les frères de son mari, etc.

Le tutoiement est une forme expressive très usitée dans le parler du Nord (le yaadré) comparativement aux autres dialectes ; le mooré en compte cinq selon P. MALGOUBRI (1988) : le dialecte du centre, parlé à Ouagadougou et environnants ; le dialecte yaadré au Nord-ouest ; le dialecte yaana au Centre-est ; le dialecte zaoré et sàaré (des variantes d'un même dialecte) également au Centre-est ; enfin le dialecte taolendé au Centre-ouest.

Le yaadga (locuteur du yaadré) est reconnu pour son franc parler. Il s'exprime sans gêne, sans complexe et sans tabou. De ce fait, il emploie régulièrement le tutoiement pour briser toute forme de barrière entre lui et son interlocuteur, peu importe l'âge et le rang sociale de ce dernier. Ce

comportement langagier est très différent des locuteurs des autres dialectes de la langue, le moaaga étant connu pour son humilité, son sens aigu pour le respect des personnes de rangs supérieurs du fait de la féodalité généralisée de la société moaaga. Deux raisons fondamentales peuvent expliquer ce comportement langagier des yaadsé, l'une historique et l'autre, culturelle. Sur le plan historique, le royaume du yatenga est un royaume dissident du royaume de Ouagadougou. Après avoir échoué à la conquête du pouvoir à Ouagadougou, Yaadega s'enfuit à Ouahigouya, où il s'établit et fonda le royaume du Yatenga. Les deux royaumes devinrent alors rivaux. Yaadega menaçait toujours de revenir conquérir le trône à Ouagadougou. Depuis lors, sa descendance s'exprime de façon hautaine, sans peur et sans gêne défiant ainsi l'autorité du pouvoir de Ouagadougou.

Sur le plan culturel, les yaadsé ont toujours été en contact avec les dioulas du Mali. Ce contact culturel a eu pour conséquence, l'adoption de nouveaux comportements sociaux et langagiers. Ce qui peut expliquer le fait qu'ils s'expriment sans gêne et sans tabou. De ce fait, un enfant yaadga dira sans gêne à son père foo « toi ». Ce qui est inconcevable sous d'autres cieux comme au Plateau Central, au centre etc. où il est plutôt indiqué de dire yãmba « vous ».

### **1.2.2. L'expression du vouvoiement à travers l'emploi du pronom de la deuxième personne du pluriel**

Au niveau pragmatique, le pronom de la deuxième personne du pluriel *y* ; *yã* et *yãmba* « il, eux » exprime le vouvoiement. Il est employé pour s'adresser à une personne à laquelle on voue du respect. Il s'agit de marquer une certaine distance entre soi-même et la personne à qui l'on s'adresse, une personne à qui l'on témoigne de la considération. Cette personne étant placée sur un rang social élevé. Alors une façon de traduire ce haut rang est de la traiter comme s'il s'agissait non d'une seule personne mais de plusieurs. Le vouvoiement s'emploie (cf. NIKIEMA 1978 : 80) :

- « en s'adressant à ses parents ainsi qu'aux membres de la famille qui sont plus âgés que soi ;
- en s'adressant à son mari, aux frères et aux amis de son mari, même s'ils sont plus jeunes que soi ;

- en s'adressant aux beaux-parents ;
- en s'adressant à toute connaissance plus âgée que soi ainsi qu'aux étrangers et aux personnes dont on ne connaît pas le nom ;
- en s'adressant à toute personne de rang social élevé tel qu'un prêtre, un ministre, un professeur d'université, un el adj., etc. »

Par exemple, un enfant, s'adressant à son père, posera la question suivante :

**(26)** m̄ baaba, yāmb n bóol-mam ? « Papa, est-ce vous qui m'avez appelé ? »

/mon/père/vous/rel./appeler/moi/

La femme, demandant la permission à son mari pour aller rendre visite à ses parents, dira :

**(27)** a) zāk-sóaba, m̄ bōosd- y yā sór n ti ges m saab dāmba

/cour/propriétaire/je/demander/vous/m.ins/route/rel/rel/voir/mon/parent/pl/

« Chef de famille, je *vous* demande la permission pour aller rendre visite à mes parents. »

### 1.2.3. L'expression du respect à travers l'emploi du pronom de la troisième personne du pluriel

En dehors de l'expression du vouvoiement, qui est une marque spécifique du respect, le pronom de la troisième personne du pluriel *b*, *ba* ou *bāmba* sert également à exprimer le respect. Cela se fait dans un contexte où l'on parle d'une autorité, d'une personne âgée, de son mari, de son père, etc. à quelqu'un. Dans ce cas l'on n'emploie pas le pronom de la troisième personne du singulier *a*, *yě* ou *yěnda* « il », mais plutôt sa correspondante plurielle. Le rapport entre le nombre (pluriel) et le respect est très étroit en mooré. En effet, un émissaire du roi, pour transmettre une commission venant du celui-ci, dira par exemple à son interlocuteur :

(28) Nàab-rãmb n tòm- m tu m wà yeel-y tí **b** ratame tì y wa  
 sak- **bá**  
 /roi/rel/envoyer/moi/rel/moi/venir/dire/vous/rel/eux/vouloire/rel/vous  
 /venir/répondre/eux/

« **Leur Majesté** m'a envoyé de venir vous dire qu'**ils veulent** que  
 vous veniez **les** voir »

Dans cet exemple, l'on parle de l'énonciateur, le roi en question avec respect ; d'où l'emploi du pronom de la troisième personne du pluriel *b* et *ba* (eux) pour le désigner.

## 2. Analyse pragmatique des marqueurs de la deixis sociale absolue

La deixis sociale absolue renvoie à l'emploi de certaines unités ou expressions linguistiques qui dénotent l'autorité, le pouvoir, qui mettent en exergue le rang social élevé de l'allocutaire ou de la personne dont on parle. C'est le cas d'expressions comme « sa Majesté », « son Excellence », « L'honorable » etc. La deixis sociale absolue s'exprime en mooré au moyen de termes consacrés tels *naaba* et *tvmaa*. Ces deux termes ne sont pas des pronoms, mais ils réfèrent à des personnes spécifiques. La deixis sociale absolue s'exprime en fonction du statut de l'interlocuteur. Le terme *naaba* « le roi, sa Majesté » permet l'expression de cette forme de deixis.

Au niveau structural, *naaba* est constitué de la structure CV1V2+CV. Il est dissyllabique : *naa-* [CV1V2] + *-ba* [CV].

Au niveau morphologique, *naaba* est formé du radical : *na-* qui a une autonomie d'emploi dans la langue et qui connaît un allongement vocalique lorsque le terme est complet et du suffixe de classe : *-ba*. En effet, le radical *na-* se construit avec d'autres termes pour donner des composés comme :

(29) nà-bíigá « prince » ; nà-yírí « cour royale », nà-póaká « reine ».  
 /roi-enfant/                      /roi-maison/                      /roi-femme/

Les mots composés formés avec le radical *na-* désignent des personnes appartenant à la famille royale comme le prince, la princesse, la reine, etc. Cela dénote la noblesse. Le classificateur *-ba* est le correspondant pluriel de la paire de classe *-a / -ba*.

Au niveau de la variance, *naaba* a une variante contextuelle *tvmaa* « Majestée ». Cette variante s'emploie dans le contexte où le locuteur est une femme. Elle est formée du radical *tv-* qui n'a pas d'autonomie d'emploi dans la langue, du dérivatif : *-m-*, et du suffixe de classe : *-a*, qui connaît un allongement vocalique. Sa structure syllabique est CVCV1V2. *tvmaa* est dissyllabique et composé de : *tv-* [CV], *-maa* [CV1V2].

Sur le plan syntaxique, *naaba* et sa variante *tvmaa* constituent des « énoncés-réponse ». En effet, on l'emploie pour répondre à quelqu'un qui nous appelle. Si cette personne-là est plus âgée que nous ou une autorité ou encore notre père ou notre mère, nous répondons par *naaba* ou par *tvmaa*. Ces deux (02) unités assument le rôle syntaxique de prédicat dans l'énoncé. Dans la société *moaaga*, lorsqu'un père ou une mère ou encore une personne âgée appelle un enfant, celui-ci répond par :

(30) a) - Naaba ! « Présent ! », si c'est un garçon ;  
/Majesté/

P

b) Tvmaa ! « Présente ! », si c'est une fille.

/Majestée/

P

*Naaba* et *tvmaa* constituent donc des énoncés- réponses. Ils assument les rôles syntaxiques de prédicats nominaux.

Au niveau référentiel, *naaba* et *tvmaa* assument le rôle référentiel de déictique au même titre que le pronom de la première et de la deuxième personne du singulier qui désignent les protagonistes du discours. En effet, ces deux nominaux réfèrent au locuteur, à la personne qui parle.

Mieux, en fonction du choix qui est fait entre l'emploi de *naaba* ou de *tvmaa*, nous pouvons reconnaître le sexe de la personne qui parle. *Naaba* est employé par les hommes et *tvmaa* par les femmes.

Au niveau pragmatique, *naaba* et *tvmaa* expriment la deixis sociale absolue, car nous ne répondons pas à nos parents, à une personne âgée ou à une autorité par une onomatopée du genre « *hooo !* », « *hāaa !* », mais plutôt par la formule consacrée « *naaba ~ tvmaa !* ». Cela est une marque de considération, de respect à l'égard de la personne à qui l'on s'adresse.

### **Conclusion**

Cette réflexion a permis de décrire les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantico-référentielles des marqueurs de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré. La deixis sociale relationnelle est assumée par le pronom de la 2e personne du singulier *f, fo, foom* « tu, toi » qui exprime le tutoiement et par le pronom de la deuxième personne du pluriel *y, yā, yāmba* « vous », qui exprime le vouvoiement. À ces deux (02) catégories de pronoms personnels s'ajoute le pronom de la troisième personne du pluriel *b, ba, bāmba* « ils, eux » qui exprime le respect. Tous ces pronoms ont des formes morphologiques variées qui assument des fonctions syntaxiques diverses telles les fonctions de sujet, d'objet, d'objet second et de circonstant. Au niveau pragmatique, ces pronoms permettent de tutoyer une personne de rang social inférieur que soi ou de vouvoyer une personne de rang social élevée. La deixis sociale absolue est exprimée par des termes consacrés tels *naaba* et *tvmaa* qui dénotent la noblesse, mais également permettent de distinguer le sexe (masculin ou féminin) de la personne qui les emploie.

### **Bibliographie**

- BALIMA Pierre, 2022. *Le mooré s'écrit ou manuel de transcription orthographique de la langue mooré*, Les nouvelles éditions pour la promotion des langues nationales, Promolangues, Ouagadougou, 186 p.
- KABOORE Zāmbatiis Nongbzānga, 2020. *Mam gvlsda moore : Moor gvls-biisi*, Ouagadougou, Promolangues, 72 p.

- KEITA Alou, 2012. Esquisse d'un plan de description sémantico-référentielle des pronoms personnels des langues nationales, dans *National Development Through Language Education*, Kuupole (D. D.) et Kambou (K. M.), (dir.). Presses universitaires du Ghana, Ghana, pp. 186-199.
- MALGOUBRI Pierre, 1988. *Recherche sur la variation dialectale en moore : essai dialectométrique*. Thèse de doctorat de 3<sup>è</sup> cycle, FLASHS, Université de Nice, 313 p.
- MANESSY Gabriel, 1975. *Les langues Oti-Volta : classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques*. Paris, SELAF, 350 p.
- NIKIEMA Norbert, 1978. *Éd góm mooré : cours pratique à la grammaire du mooré*. Université de Ouagadougou, INSULLA, 217 p.
- ZAGRE Dieu-Donné, 2018. *Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des marqueurs de la deixis personnelle, spatiale et temporelle du mooré*, Thèse de Doctorat unique en linguistique, Laboratoire de Recherche et de Formation en Sciences du Langage, École Doctorale/ Lettres, Sciences Humaines et Communication, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo. 555 p.